

Question avec demande de réponse écrite E-001917/2017
à la Commission
Article 130 du règlement
Edouard Ferrand (ENF)

Objet: Tension entre les Pays-Bas et la Turquie

Étant donné l'état d'extrême tension entre les Pays-Bas et la Turquie dû à l'attitude néfaste de la Turquie à l'égard de sa diaspora européenne, comment la Commission peut-elle prétendre continuer le processus d'adhésion avec un pays qui insulte et menace en permanence les États membres de l'Union et qui continue d'occuper de manière illégitime une partie du territoire chypriote?